



Parution d'octobre 2011



Vous savez...

Les gens dans le besoin ne sont pas faciles à distinguer. Ils n'ont ni un profil, ni un parcours précis. On peut être vulnérable ou démunie de bien des façons: sur le plan économique, affectif, intellectuel, physique ou psychologique. Personne n'est à l'abri d'une situation de vie éprouvante qui peut mener à la détresse... qui peut conduire à la pauvreté... et ce, peu importe son âge, son sexe, ses origines, son statut social. Grâce à vos dons, Centraide appuie des ressources qui savent reconnaître ces personnes et les aider à surmonter leurs difficultés. L'ACEF Rive-Sud est l'un de ces organismes.

En 2011, c'est 127 000\$ que Centraide a versé à l'ACEF pour dispenser ses services d'intervention budgétaire, d'éducation populaire et de défense des droits des consommateurs et des locataires. La campagne de Centraide bat son plein jusqu'au 13 décembre, soyez généreux, parce que... **En dessous, on est tous pareils.**



Une nouvelle saison pour Éconologis

Depuis le 26 septembre dernier, le programme Éconologis est officiellement reparti pour la saison 2011-2012 ! Les ménages à budget modeste de

Bellechasse, L'Islet, Lévis, Lotbinière et Montmagny pourront bénéficier de ce service gratuit encore cette année.

Notre équipe

Geneviève Mayrand, conseillère en efficacité énergétique et Jean-Pierre Poitras, technicien, se déplacent à domicile pour offrir des recommandations personnalisées et effectuer des travaux mineurs améliorant l'efficacité énergétique de la demeure.



Les critères d'admissibilité

Pour bénéficier du programme Éconologis, vous devez recevoir une facture d'énergie pour le chauffage du domicile et rencontrer les seuils de revenus (par exemple, le seuil de revenu total est de 28 182 \$ pour 2 personnes et de 42 065 \$ pour 4 personnes). De plus, aucune visite ne doit avoir été effectuée à l'adresse au cours des cinq dernières années pour l'un ou l'autre des occupants.

Du nouveau cette année : Tirage « Référez et gagnez ! »

Tous ceux qui recevront la visite de l'équipe d'Éconologis cette année pourront participer à un tirage en référant simplement une connaissance admissible. À gagner : 3 prix d'une valeur totale de 500\$ en crédit sur la facture d'énergie !

Répandez la bonne nouvelle ! Si vous désirez faire connaître davantage ce service gratuit à votre entourage, il nous fera plaisir de vous fournir des dépliants. Contactez-nous !

Pour vérifier son admissibilité et s'inscrire, contactez Éveline Gueppe, chargée de projet Éconologis à l'ACEF, au 418 835-6633 / 1 877 835-6633 poste 230 ou visitez le www.efficaciteenergetique.mrnf.gouv.qc.ca.

LÉVIS A BESOIN DE 375 LOGEMENTS D'ICI 2013 : UN VŒU PIEUX SANS L'ENGAGEMENT FÉDÉRAL ET PROVINCIAL

Le 7 octobre dernier, l'ACEF était présente lors du passage de la caravane du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) devant le bureau de comté de Steven Blaney, député fédéral de Lévis-Bellechasse et ministre des Anciens Combattants. L'objectif était de rappeler au député que sans engagement financier convenable de la part de son gouvernement, les logements sociaux et communautaires, dont les citoyens de Lévis ont grand besoin, resteront un souhait irréalisable. En juillet dernier, le gouvernement fédéral a annoncé les sommes les moins importantes depuis 2001, afin de soutenir le développement de projets de logements à coût abordable.

En décembre 2010, la Ville de Lévis a assuré sa contribution financière pour la réalisation de 375 unités de logements sociaux et communautaires d'ici 2013. Toutefois, malgré toute la bonne volonté de la municipalité, cet engagement demeura un vœu pieux si les deux autres paliers de gouvernement n'accordent pas les crédits budgétaires suffisants. Suite à la baisse de l'investissement fédéral,

seulement 2000 logements seront financés cette année au Québec. De ce nombre, 1390 unités sont réservées aux villes de Montréal, Québec et Gatineau; les chances que Lévis obtiennent les unités dont elle a besoin sont donc bien minces. Dans les plus petites municipalités, aucun programme ne permet actuellement la réalisation de tel projet.

Depuis 2006, l'ACEF rencontre des citoyens à Lévis, ainsi qu'ailleurs en Chaudière-Appalaches, ayant de la difficulté à boucler le mois, car leur logement représente une part trop importante de leur revenu. L'ACEF côtoie aussi des gens vivant dans des logements insalubres, car ceux-ci n'ont pas les moyens de s'offrir autre chose. Cette problématique est plus qu'une situation marginale; elle s'accroît de plus en plus.

C'est pourquoi, le 7 octobre dernier, une multitude d'organismes et de locataires étaient présents afin de rappeler au Ministre qu'un logement sécuritaire et salubre à prix abordable «c'est une nécessité pour maintenir une qualité de vie convenable».

FINANCES PERSONNELLES 2012

Cette année encore, l'ACEF Rive-Sud de Québec vous offre le guide *Finances personnelles 2012*, l'outil budgétaire indispensable pour ceux qui font leur budget. En effet, pour aussi peu que 5\$, cette méthode, simple et efficace, vous permet de gérer vos revenus de façon à faire des choix de vie sans vous endetter. Le guide contient plus de 60 pages de conseils pratiques et de grilles pour vous aider chaque jour à gérer revenus et dépenses dans le but d'atteindre vos objectifs.



Les *Éditions Protégez-vous*, qui diffusent ce document, vous offre en prime le *Guide de la planification financière de la retraite*. Vous retrouverez dans ce guide une foule d'informations et de conseils utiles pour vous aider à planifier votre retraite sur des bases solides, selon vos objectifs, et en tenant compte de facteurs comme l'inflation et l'espérance de vie.

CONSEILS TRUCS & DÉCOUVERTES

Comme la fourmi dans la fable, n'attendez pas que l'hiver soit venu... Des trucs pour votre facture d'électricité.

Vous voyez venir l'hiver avec appréhension? En fait, c'est la facture d'électricité qui vous donne froid dans le dos? On se rappellera que depuis le 1er janvier 2004, les consommateurs d'électricité ont connu 9 hausses successives totalisant 16,95%. Soulignons qu'Hydro-Québec a fait une autre demande d'augmentation à la Régie de l'énergie, de 1,7%, pour le 1er avril 2012. Les consommateurs soucieux de leur portefeuille chercheront des moyens d'économiser. Tâche difficile lorsque l'on sait que «Le chauffage à lui seul représente plus de 50% de votre consommation électrique ! »

Bien sûr, les consommateurs prévenants mettront des pellicules plastiques dans leurs fenêtres, changeront les coupe-froid et feront très attention à l'utilisation des appareils électroménagers.

Pour faciliter la gestion des factures d'électricité dans votre budget, adhérez au mode de versements égaux, aussi appelé MVE. Il permet de répartir vos coûts annuels d'électricité en 12 versements égaux (enfin presque qu'égaux) et cela sans frais d'administration. Vous recevrez une facture à chaque mois plutôt qu'aux 2 mois. Des révisions de votre dossier sont faites 2 fois par année pour ajuster votre facture à votre consommation réelle d'électricité.

Mais que faire si vous vous retrouvez avec un arriéré sur votre facture? Hydro Québec, de concert avec les associations de consommateurs du Québec, a développé des programmes ou possibilités d'entente pour les clients à budget modeste. Si vous vous retrouvez avec une dette, n'hésitez pas à contacter le service de recouvrement d'Hydro Québec au 1 877 377-7980, afin de conclure une entente de paiement.

Soyez réaliste et prenez une entente qui correspond à votre capacité de payer, ainsi ce sera plus facile de rencontrer votre obligation. L'ACEF peut également vous aider à mieux cerner votre marge de manœuvre.

Dans sa demande déposée à la Régie de l'énergie, Hydro Québec Distribution mentionne également que le changement des normes comptables aura probablement une incidence à la hausse sur les prochaines demandes tarifaires d'environ 6,7%, au cours des 12 prochaines années. À cela s'ajoutera le coût de l'électricité patrimonial de 3,7% par année entre 2014 et 2018. Quant aux nouveaux compteurs électriques, attendons voir ce qu'ils nous réservent ? Il serait donc plus sage de ne pas trainer de dettes d'électricité!

Lutter contre le surendettement en augmentant le versement mensuel sur les cartes de crédit ?

L'ACEF Rive-Sud de Québec appuie l'initiative du ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, de proposer des modifications à la Loi sur la protection du consommateur (LPC) en vue de lutter plus efficacement contre le surendettement des ménages. Les mesures proposées dans le projet de loi 24, nombreuses et variées, nous semblent pertinentes et en accord avec les principes. Il restera à voir si, dans le détail, les modifications proposées sont adéquates.

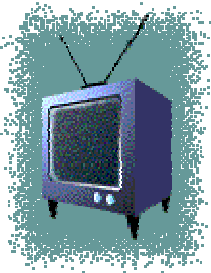
La mesure qui devrait avoir le plus d'impact sur le surendettement est le rehaussement graduel du paiement minimum sur les cartes de crédit, qui atteindra 5%, alors qu'il se situe aujourd'hui autour de 2%. Quoique certaines institutions financières ont annoncé que leur taux passerait à 5% immédiatement.

Bien entendu, pour les ménages dont la dette sur carte de crédit se chiffre à plusieurs milliers de dollars et qui ne paient que le minimum chaque mois, même une hausse de 1% sera difficile à gérer. Pour les ménages en difficulté, l'ACEF Rive-Sud

invoque la responsabilité des prêteurs pour que ces derniers prévoient des mesures transitoires. Ce procédé permettrait de pallier les effets négatifs sur le budget. L'organisme rappelle également qu'il offre des services de consultation budgétaire gratuits ainsi que des ateliers sur le budget.

Cet effort pour contrer le surendettement est aussi une occasion de rappeler au gouvernement que «l'analphabétisme financier» est un problème de taille. Il contribue d'ailleurs à maintenir un nombre élevé de ménages dans une situation financière précaire. Le ministre de la Justice devrait soulever la question auprès de ses collègues, notamment la ministre de l'Éducation, pour que des mesures soient prises afin que l'éducation budgétaire occupe désormais une place dans le programme scolaire. Cette mesure devrait inclure le retour de certains cours tels que le cours d'économie familiale et le cours d'éducation économique. Le gouvernement devrait également assurer que des ressources soient allouées aux organismes sans but lucratif (tels que les ACEF) qui travaillent à l'éducation des consommateurs en finances personnelles.

Passage difficile à la télé numérique



L'Union des consommateurs tente de dresser un inventaire des problèmes qui, depuis le 1er septembre, affectent les téléspectateurs québécois non abonnés à un service payant de télédistribution et qui tentent de capter les signaux par le biais d'une antenne. Si Patrimoine Canada, selon ce que rapportaient les médias la semaine dernière, estime que le passage à la télé numérique s'est fait sans heurts, cela n'est certes pas l'opinion de nombre de consommateurs qui, dans plusieurs régions, sont pratiquement privés de télévision.

«Convertisseurs défectueux, mal branchés ou mal programmés, problèmes d'antenne, problèmes d'émetteurs... Il est très difficile de départager les cas», constate Anthony Hémond, analyste en télécommunications et radiodiffusion à l'Union des


consommateurs. Il déplore que bon nombre de citoyens aient été abandonnés à leur sort par le gouvernement fédéral.

Patrimoine Canada a dénombré des dizaines de milliers d'appels faits à Service Canada sur ce sujet et quelques centaines de milliers de visiteurs sur le site Web du «passage au numérique». Cependant, on ignore toujours, en bout de piste, combien de téléspectateurs se retrouvent encore privés de certaines chaînes de télé parmi celles qu'ils captaient auparavant en mode analogique.

C'est pourquoi l'Union des consommateurs et les Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) participantes ont entrepris de répertorier les différents cas. Elles lançaient dernièrement un questionnaire en ligne (<http://consommateur.qc.ca/numerique>) qui permettra d'identifier différents types de problématiques, afin de tenter de les résoudre plus systématiquement ou de faire pression sur les autorités.

L'initiative permet aussi de faire connaître la solution gratuite offerte par le câblodistributeur Shaw. Dans le cadre d'une décision du CRTC, Shaw s'est engagé à dépenser jusqu'à 15 millions de dollars pour "brancher" par satellite pendant cinq ans les ménages canadiens qui auront perdu le signal de certaines chaînes lors du passage au numérique. Seulement 300 ménages s'en seraient prévalus jusqu'à maintenant. Les personnes admissibles

doivent agir rapidement puisque l'offre se terminera à la fin novembre. Il faut donc au cas par cas, demander le service en composant le 1 888 782-7602.

L'ACEF Rive-Sud de Québec prend d'assaut les **réseaux sociaux** ! Nous sommes maintenant présents sur Facebook et sur Twitter ! Prenez quelques minutes pour visiter notre page et démontrer votre intérêt...  Like

N'hésitez pas à nous suivre ! Nous mettons à votre disposition des informations qui pourraient vous être utiles !

Facebook : Acef Rive-Sud de Québec

Twitter : #acefrsq